

## PETIT JOURNAL N°19

**Mars 2016**

### Mot du Président

*“Ligne de conduite”*

Je pense que ces quelques mots résument d'une certaine façon l'esprit de notre 23<sup>ème</sup> Jeudi « par monts et par vaux » remake d'un passé en somme assez proche où les amateurs de vieux pistons ont pu trouver leur content !...

Aéronautique, la voiture d'Auguste Raynaud, les plaques et bornes routières ... chacun a pu apprécier ce qu'il est convenu d'appeler l'évolution de notre société ! Le « Petit Futé » aux portes de Tournois !

Votre association entre dans sa onzième année : onze ans d'une extraordinaire aventure qui nous surprend toujours et encore par la variété des interventions, expression de vos vœux et de votre soutien !

Nous aurons l'occasion d'évoquer tout cela lors de notre prochaine A.G. le 15 avril 2016 à Huêtre.

Mais voilà, il faut se quitter et je vous attends, avec impatience, à notre 24<sup>ème</sup> Jeudi de l'Histoire – le 17 mars 2016 - où il sera question de la Grande Guerre.

A bientôt.

**François GENIES**

## **HISTOIRE DE LA SIGNALISATION ROUTIERE**

Depuis quelques années, la curiosité des historiens locaux, individuellement ou par le biais d'associations est éveillée par le « petit patrimoine » qui recouvre un domaine vaste et varié, d'éléments architecturaux de bâtiments ou sites qui ne seront jamais répertoriés au titre des monuments historiques, qui parfois disparaissent usés par le temps et l'oubli, tels que portails, lavoirs, puits, fontaines, cabanes de vignes.

Le sujet de ce jour : Le petit patrimoine de la route, la signalisation, les bornes, les poteaux indicateurs, les plaques Michelin.

### **LES BORNES MILLIAIRES**

La borne milliaire peut être considérée comme le premier équipement destiné à renseigner les usagers empruntant les voies romaines. Ces bornes, espacées de 1481 mètres (mille Romain) ou 2500 mètres (lieue Gauloise), pouvant peser plus d'une tonne, hautes de deux à quatre mètres, étaient de véritables monuments érigés à la gloire de l'empereur à l'origine de la construction de la voie ou de sa restauration. Elles ont pratiquement toutes disparues du bord des routes pour rejoindre les musées.

**Une rescapée dans la région** : dans le Cher, la borne milliaire de Bruère Allichamps est particulièrement intéressante par son histoire qui en a fait un monument symbolisant le Centre de la France. Cette borne a été érigée au 3<sup>e</sup> siècle, sous le règne de l'empereur Caracalla, à environ deux cents mètres de son implantation actuelle. Elle indiquait les directions de Bourges, Nérès-les-Bains et Châteaumeillant. A la chute de l'Empire Romain au 5<sup>e</sup> siècle, elle fut comme cela était fréquent, creusée pour être transformée en sarcophage. Redécouverte au 18<sup>e</sup> siècle lors de fouilles dans la nécropole d'Allichamps, en 1799, à l'initiative du Duc Béthune-Charost, elle rejoint son emplacement actuel pour symboliser le centre de la France. La « Colonne » est classée monument historique depuis 1909.

### **LES BORNES ROYALES**

Daniel Charles Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées de Louis XV, réalise à partir de 1745, un réseau de routes royales au départ de Paris. Ces routes sont jalonnées de bornes, distantes entre-elles d'une demi lieue (environ 1959 mètres). Le chiffre gravé sur la partie supérieure correspond à la distance calculée à partir du « point zéro » situé à Paris sur le parvis de Notre Dame. Elles étaient ornées d'une fleur de lys gravée dans un médaillon, symbole qui sera martelé à la Révolution. Quelques exemplaires sont encore visibles le long de la RD 2152 du côté de la Chapelle St Mesmin.

### **LES PLAQUES DE COCHERS**

Le 15 avril 1835, le directeur général des Mines et Ponts et Chaussées demande à tous les préfets de généraliser la pose de tableaux et de poteaux indicateurs en fonte. Ces plaques directionnelles sont fixées à environ trois mètres du sol sur le mur des bâtiments publics ou privés, à l'entrée et à la sortie des agglomérations, ou sur des poteaux métalliques aux carrefours. Les inscriptions, lettres en relief peintes en blanc sur fond bleu ciel, donnent les informations suivantes : - Nom et classification du chemin - Commune où est posée la plaque - Nom du prochain village rencontré en poursuivant la route.

Au début de la guerre de 1870, dans les départements du quart nord-est de la France, l'armée a fait démonter ces plaques afin de ne pas favoriser la progression de l'ennemi. En 1878, l'inscription « IMP » (impériale) et remplacée par « NAT » (nationale).

### **UNE SIGNALISATION OBSOLETE**

Avec l'apparition de l'automobile, la signalisation conçue pour des conducteurs d'attelages, mal entretenue, mal positionnée s'avère inefficace. L'augmentation de la vitesse et la circulation nocturne exigeant une information « capable d'être saisie au vol ».

Ceci est une autre histoire que nous aborderons dans un prochain chapitre.

**Jacky SURIER**